



BRUITPARIF

**INFORMATION SUR UN DISPOSITIF PILOTE
D'OBJECTIVATION DES NUISANCES SONORES
DÉPLOYÉ DANS LE 13^e ARRONDISSEMENT DE PARIS**

Secteur concerné : quartier de la Butte-aux-Cailles

Ce quartier sera placé, à compter de l'automne 2019, dans le périmètre d'action de 6 capteurs « **méduses** » mis au point par BRUITPARIF et déployés en collaboration avec la Ville de Paris et la Mairie du 13^e arrondissement, dans le but de disposer **d'un outil d'information statistique et d'aide à la gestion des nuisances sonores**.

Le capteur « **méduse** » mesure en continu exclusivement les niveaux sonores (sans aucune captation de contenu audio ou de conversation) et détermine la zone de la provenance du bruit. Il prend des photographies périodiquement, qui sont transmises automatiquement sur les serveurs sécurisés de BRUITPARIF, où elles sont floutées instantanément, en l'absence de toute conservation des captures initiales aussitôt écrasées. Ces images ainsi floutées sont ensuite accessibles sur le site <http://monquartier.bruitparif.fr> et servent à visualiser les données de mesure de bruit (niveaux sonores et directions principales de provenance du bruit). Elles ne sont conservées que pour une durée maximale limitée à 6 mois.

Pour toute question, en particulier relative à l'exercice de vos droits, et sous réserve de nous communiquer des informations suffisamment précises, vous pouvez vous adresser à BRUITPARIF.

Organisme responsable du traitement :

BRUITPARIF
Centre d'évaluation technique
de l'environnement sonore en Île-de-France
32 boulevard Ornano
93200 Saint-Denis
01 83 65 40 40
demande@bruitparif.fr

